

COLLOQUE STEIN MONAST 2026

4e édition



4 NOVEMBRE 2026
au Terminal de croisière

7 CONFÉRENCES
sur les enjeux et stratégies
d'avenir pour les entreprises



Stein Monast

PROGRAMMATION COMPLÈTE

8 H 30

ACCUEIL - CAFÉS ET RENCONTRES

9 H

MOT DE BIENVENUE

9 H 15

AU CHOIX

1. Projet immobilier commercial : une démarche transversale entre tous les professionnels
2. Responsabilité professionnelle : éviter les pièges avant qu'il ne soit trop tard
3. Fusion, acquisition et relève d'entreprise : explorer les structures alternatives

10 H 30

PAUSE

11 H

AU CHOIX

1. Fin d'emploi : ce que tout dirigeant et gestionnaire devrait savoir pour agir avec conformité
2. Prendre conscience des risques environnementaux pour mieux se protéger

12 H 15

PAUSE LUNCH

13 H 30

AU CHOIX

1. Comment désamorcer un conflit avant qu'il ne devienne un litige? - *Panel interactif*
2. Votre entreprise face aux incidents de confidentialité : prévention, réaction et bonnes pratiques - *Atelier*

15 H 15

MOT DE CLÔTURE

15 H 30

COCKTAIL

9 H 15 - 10 H 30

PROJET IMMOBILIER COMMERCIAL : UNE DÉMARCHÉ TRANSVERSALE ENTRE TOUS LES PROFESSIONNELS

– KARINE DIONNE, LYES ARFA, ASSOCIÉS, ET ANTOINE PELLETIER, AVOCAT CHEZ STEIN MONAST
– ROXANNE CARRIER, VICE-PRÉSIDENTE ET ASSOCIÉE CHEZ GDA (SERVICES IMMOBILIERS INTÉGRÉS)

Aujourd'hui, un projet immobilier commercial ne se limite plus à un financement et à un promoteur. Il repose sur une véritable architecture opérationnelle, mobilisant une diversité d'intervenants issus notamment du droit des affaires, de l'urbanisme, du financement, de l'évaluation foncière et de l'architecture.

Cette conférence propose une lecture du cycle de vie complet d'un projet immobilier. Elle met en lumière les enjeux liés à la coordination des parties prenantes, à la gestion des risques et au respect des exigences réglementaires dans un environnement de plus en plus complexe.

Les participants repartiront avec une vision claire des enjeux à maîtriser sur les plans opérationnel, financier et réglementaire afin de piloter leurs projets immobiliers et d'anticiper les obstacles.

SALLE PERSPECTIVES



9 H 15 - 10 H 30

LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ET LES ENJEUX DÉONTOLOGIQUES : COMMENT ÉVITER LES PIÈGES AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD?

– SAMUEL MASSICOTTE, VICTORIA LEMIEUX-BROWN, FRÉDÉRIQUE LESSARD ET GILLES-ÉTIENNE LEMIEUX, ASSOCIÉS CHEZ STEIN MONAST

**en cours d'accréditation auprès de la Chambre de l'assurance de dommages*

Comment une même situation peut-elle mener à une plainte disciplinaire devant le conseil de discipline d'un ordre professionnel et à un recours en dommages-intérêts devant les tribunaux civils?

Cette conférence vise à démystifier les liens parfois méconnus entre le droit disciplinaire et les recours civils et à mettre en évidence les diverses obligations qui incombent aux professionnels en corrélation avec celles des patients ou des clients.

Les participants repartiront avec des outils de travail et des informations sur les bonnes pratiques relatives à l'exercice d'une profession pour éviter les risques de plainte disciplinaire ou de recours en responsabilité professionnelle. En la matière, il vaut mieux prévenir que guérir.

SALLE HORIZONS



9 H 15 – 10 H 30

FUSION, ACQUISITION ET RELÈVE D'ENTREPRISE : EXPLORER LES STRUCTURES ALTERNATIVES

- JACQUES COSSETTE-LESAGE ET LOUIS MAZURETTE, ASSOCIÉS CHEZ STEIN MONAST
- ALAIN MARCOUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL CHEZ COOP FUNÉRAIRE DES DEUX-RIVES
- JEAN-BENOÎT DUMAIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL CHEZ LIBRAIRIES INDÉPENDANTES DU QUÉBEC

La vague de transferts d'entreprises au Québec représente une opportunité majeure pour les professionnels intervenant dans le processus d'une transaction. Bien planifié, c'est un processus gagnant pour toutes les parties. Mal anticipé, cela expose vendeurs et acquéreurs à des risques significatifs.

Cette conférence s'adresse aux intervenants transactionnels (avocats, CPA, fiscalistes, banquiers, conseillers F et A, évaluateurs, etc.) et aborde de front le processus d'acquisition pour y introduire des structures alternatives, telles que le modèle coopératif, comme solution de reprise d'entreprise.

Les participants repartiront avec une vision plus large des structures possibles, une meilleure lecture des risques transactionnels et des réflexes concrets pour naviguer au cœur d'opérations où la structure ne se limite plus à une simple société par actions. Les participants seront outillés pour structurer des transactions complexes – parfois en dehors des modèles traditionnels.

SALLE PROPULSION



11 H - 12 H 15

GÉRER LA FIN D'EMPLOI : CONSEILS PRATIQUES ET PARTICULARITÉS LIÉES AUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

– JENNIFER DUMETZ, XAVIER PARENTEAU, ASSOCIÉS, ET SARAH CAMPEAU-LORTIE, AVOCATE CHEZ STEIN MONAST

Mettre fin à un emploi est une décision délicate que tout dirigeant ou gestionnaire sera un jour amené à prendre. Lorsqu'elle est mal gérée, elle peut exposer l'entreprise à des recours coûteux, à des risques réputationnels et à d'importantes conséquences juridiques.

Sans prétendre couvrir l'ensemble du cadre juridique applicable, cette conférence mettra en lumière les bonnes pratiques à adopter en matière de cessation d'emploi, les erreurs fréquentes à éviter et les situations nécessitant une attention particulière, notamment lorsqu'il s'agit d'un travailleur étranger dont le statut d'immigration au Canada est lié à son emploi.

Les participants repartiront avec des réflexes pratiques pour mieux gérer les fins d'emploi, ainsi qu'avec une meilleure compréhension des enjeux liés à la main-d'œuvre immigrante, notamment des répercussions sur les permis de travail.

SALLE HORIZONS



11 H - 12 H 15

PRENDRE CONSCIENCE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX POUR MIEUX SE PROTÉGER

– JESSICA GAUTHIER, ÉMILIE NADEAU ET RUBY RIVERIN-KELLY, ASSOCIÉES
CHEZ STEIN MONAST

*en cours d'accréditation auprès de la Chambre de l'assurance de dommages

Comprendre les enjeux et les impacts que les entreprises et assureurs doivent anticiper dans un contexte où les risques environnementaux croissants, tels que les terrains contaminés ou la mauvaise gestion de matières dangereuses, peuvent entraîner des coûts majeurs et des responsabilités durables.

L'objectif est d'adopter des pratiques de gestion du risque plus robustes, tant sur le plan opérationnel qu'assurantiel.

Les participants repartiront avec une meilleure compréhension des enjeux liés à la responsabilité environnementale, une vue globale de leurs obligations légales et des réflexes pratiques pour mieux protéger leur organisation.

SALLE PROPULSION



13 H 30 - 15 H

PANEL INTERACTIF « COMMENT DÉSAMORCER ET GÉRER UN DIFFÉREND AVANT QU'IL NE DEVIENNE UN LITIGE DEVANT LES TRIBUNAUX? »

– MATHIEU AYOTTE, ALEXANDRE MANÈGRE, MARIANNE LAMONTAGNE, ASSOCIÉS, ET ÉLISABETH LACHANCE, AVOCATE CHEZ STEIN MONAST

Dans le quotidien des affaires, les différends sont inévitables que ce soit avec vos fournisseurs, clients ou partenaires.

Ce panel interactif vous donne les outils pour reconnaître les signaux d'alerte, communiquer efficacement et appliquer des stratégies de règlement des différends, dans une perspective de prévention et gestion du litige.

Les participants repartiront avec une meilleure compréhension des enjeux et des méthodes applicables pour mieux gérer leurs relations d'affaires, réduire le risque de litige et les gérer lorsqu'ils surviennent.

Parce qu'un différend bien géré aujourd'hui peut permettre d'éviter un litige devant les tribunaux demain.

SALLE HORIZONS



13 H 30 - 15 H

ATELIER « VOTRE ORGANISATION FACE AUX INCIDENTS DE CONFIDENTIALITÉ IMPLIQUANT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : PRÉVENTION, RÉACTION ET BONNES PRATIQUES »

– ISABELLE GARNEAU, CATHERINE PILOTE-COULOMBE, CATHERINE CLOUTIER, ASSOCIÉES, ET ANDRÉANNE MAURICE, AVOCATE CHEZ STEIN MONAST

La gestion des incidents de confidentialité est devenue inévitable pour toute organisation qu'elle soit privée ou publique : erreur humaine, hameçonnage, accès non autorisé ou fuite de renseignements personnels peuvent entraîner des conséquences juridiques, opérationnelles et réputationnelles importantes pour votre organisation.

Cet atelier-conférence propose une approche concrète, à travers des scénarios de gravité variée, pour comprendre quelles obligations s'appliquent, comment prévenir les risques en amont notamment par une Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) et comment réagir.

Les participants repartiront avec une compréhension claire des obligations applicables, des étapes de gestion d'un incident et des réflexes pratiques pour réduire les risques et mieux protéger les renseignements personnels détenus par leur organisation.

SALLE PROPULSION





Stein Monast

**COLLOQUE
STEIN MONAST
2026**

